



Paris, le 24 juin 2013

Pas d'alternance pour la gestion du CE de Paris/Ile-de-France

Le renouvellement du bureau du CE a eu lieu lors de la réunion du 21 juin avec pour la première fois la présence des élus Unsa.

Le bureau de l'instance pilote notamment la restauration collective et les activités sociales et culturelles. Il est composé de 4 membres qui occupent les fonctions de secrétaire, secrétaire adjoint-e, trésorier-e et trésorier-e adjoint-e.

Les élu-e-s ont procédé à l'élection du bureau avec la possibilité de proposer une alternative au bureau tenu par la CGT depuis des années.

Pour le poste de secrétaire, seule l'Unsa a pris ses responsabilités en présentant un candidat face au candidat sortant.

Le verdict a été sans appel : **aucun autre syndicat n'a voulu voter en faveur de l'alternance.**

La CGT reste en place pour trois nouvelles années avec le soutien de la majorité des élu-e-s au CE, elle n'a cédé que le poste de trésorier.

Comme on n'est plus à un paradoxe près, une majorité s'est très vite dégagée pour refuser d'approuver les comptes du CE présentés par le secrétaire qui venait d'être réélu dans un fauteuil...

L'Unsa avait pourtant tenté de dialoguer avec les autres organisations syndicales sur la piste d'un renouvellement du bureau. Nous n'avons pu échanger nos points de vue respectifs qu'avec Sud.

L'Unsa assumera les présidences de commission pour la **restauration collective** et le **logement** où nous nous emploierons à faire de notre mieux pour défendre les intérêts des salariés.

Seul l'intérêt général commande notre démarche et nous travaillerons de concert avec le bureau du CE et les membres de chaque commission dans le but d'apporter toutes les améliorations possibles.

Nous communiquerons régulièrement sur notre action.